



**BCi** FRANCE

Bureau de Certification International

Le Bureau de Certification International certifie que le système mis en place par l'organisme ci-dessous, a été évalué et jugé conforme aux exigences Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, au Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 (modifiés par Decret 2020\_894) relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, à l'arrêté du 6 juin relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, au guide de lecture du référentiel national qualité (en vigueur) et au programme de certification de BCI France.

FM20 - V2 05.21

Certificat N°FM21116152 attribué à :

# ACTA QUALITÉ

18 Avenue Condorcet 69100 VILLEURBANNE  
N° de déclaration d'activité **82690800469**

## CERTIFICATION QUALIOPi

pour

### LES ACTIONS DE FORMATION L. 6313-1-1°

Certificat valable jusqu'au: **12 / 12 / 2024**  
Date certification initiale: **13 / 12 / 2021**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système mis en place.  
La validité du certificat est vérifiable auprès de nos services: 04.72.91.32.86

Date de signature: 13/12 /2021

Directeur de certification  
Signature autorisée



Accréditation n°5-0622  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

